

Rapport du jury : Concours Externe : Adjoint(e) en gestion administrative – BAP J – Session 2019

Académies de Créteil, Paris et Versailles

Centre organisateur : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Postes et candidats

	Créteil	Paris	Versailles	Total
Nombre de postes	5	3	5	13
Nombre d'affectataires	2	2	3	7
Dossiers complets enregistrés	66	111	47	224
Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité	57	87	35	179
Candidats présents à l'épreuve d'admission	42	30	27	99
Candidats absents	14	33	14	61
<i>Taux d'absentéisme</i>	<i>21,21%</i>	<i>29,72%</i>	<i>29,78%</i>	27,23%

Absents :

Epreuve d'admissibilité : 45 candidats

Epreuve d'admission : 16 candidats

Phase d'admissibilité : épreuve écrite

Le sujet élaboré comprenait 5 grandes parties et le cas pratique était à traiter lors de l'épreuve d'admissibilité. Le sujet ne comportait aucun QCM.

	Nb de questions	Nb de points
1. Connaissances ESR	15	16
2. Gestion financière et comptable <i>Questions + cas pratique</i>	8	15
3. Connaissances juridiques	5	5
4. Français et mathématiques	14	14
5. Culture générale	10	10
	52	60

Les connaissances de base en gestion financière et comptable ainsi que les connaissances juridiques sont insuffisantes pour une majorité de candidats.

Les connaissances relatives à l'ESR sont moyennement acquises et les candidats ont acquis des points avec les questions portant sur le français (très bonne maîtrise), les mathématiques et la culture générale.

Résultats : 179 candidats se sont présentés à l'épreuve d'admissibilité, 50 candidats (28%) ont obtenu une note inférieure à 10/20.

<i>Epreuve coeff. 3</i>	Créteil	Paris	Versailles	Total
Nb de postes	5	3	5	13
Seuil d'admissibilité	30	38	30	
Nb de candidats retenus	42	30	27	99
% candidats retenus/présents	74%	34%	77%	55%

Le jury a fixé deux seuils d'admissibilité différents pour l'académie de Paris (38) et les académies de Créteil et Versailles (30) afin d'avoir suffisamment de candidats de qualité à l'issue de l'épreuve d'admission au regard du nombre d'affectataires (7) ; d'autant que beaucoup de candidats se présentent également à des concours de catégorie B.

Phase d'admission : entretien avec le jury

Les membres du jury ont été répartis dans deux sous-jurys. Les candidats ont été évalués selon les critères suivants : Exposé (5 pts), Connaissances de l'enseignement supérieur (15 pts), Adéquation à l'emploi (5 pts).

La majorité des candidats a bien préparé cette épreuve et les connaissances sur l'ESR sont bien mieux maîtrisées qu'à l'épreuve écrite.

Les points faibles portent sur :

- L'exposé : le candidat doit utiliser les 5 minutes ; un bon tiers des exposés dure 3 minutes,
- La réflexion sur les postes à pourvoir : fiches de poste non lues, « être titularisé sur son poste actuel ». Ces candidats connaissent le contenu de la fiche Referens mais pas les fiches des postes à pourvoir.

Résultats : 83 candidats se sont présentés à l'épreuve d'admission (84% des admissibles).

<i>Epreuve coeff. 5</i>	Créteil	Paris	Versailles
Note la plus haute	136,9	143,4	124
Note la plus basse	60,6	68,1	67,1

Résultats du concours

	Créteil	Paris	Versailles	Total
Seuil d'admission LP	130	128	116	
Lauréats LP	5	3	5	13
Seuil d'admission LC	111	114	103	
Lauréats LC	8	5	8	21

Le jury a fixé des seuils d'admission différents selon les académies afin de pourvoir tous les postes.

La liste complémentaire est volontairement importante : les candidats sont d'un bon niveau et plusieurs d'entre eux passent des concours de catégorie B et pourraient renoncer au bénéfice de ce concours.

Observations générales

Il semblerait que la liste des postes ainsi que les fiches correspondantes n'aient pas toujours été d'un accès aisé ; des candidats ont fait part de leur recherche infructueuse pour les trouver. Le jury recommande aux établissements de bien mettre en évidence ces postes et fiches sur leur site internet.

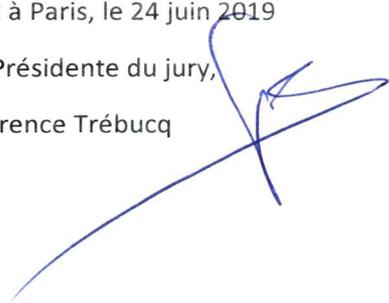
Le jury a noté une amélioration du niveau de préparation des candidats et bon nombre d'entre eux ont bénéficié de formations aux épreuves du concours dans leur établissement. Toutefois, le jury rappelle que la réussite au concours ne veut pas dire que le candidat sera titularisé sur le poste qu'il occupe.

Les épreuves se sont déroulées sans incidents.

Fait à Paris, le 24 juin 2019

La Présidente du jury,

Laurence Trébucq

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Laurence Trébucq', written over the printed name.